



Aide au retour

Déporté – vers une vie avec perspectives

Texte : Manuela Enggist

Il est encore tôt le matin lorsque Zvicer, 22 ans, s'assoit dans un café près d'une rue très fréquentée à Tirana. Il pose ses lunettes de soleil sur la table et s'excuse de ne pas avoir beaucoup de temps. Il doit bientôt aller travailler, dans le garage de son oncle il répare des pneus et change l'huile. Zvicer n'est revenu en Albanie que depuis neuf mois, avant cela il a passé 17 mois à la prison de Bellechasse dans le canton de Fribourg.

Zvicer avait 18 ans lorsqu'il s'est rendu en Suisse. Il pensait pouvoir gagner de l'argent là-bas sur un chantier ou dans un bar pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille en Albanie. « Je savais que la Suisse était un pays riche, et c'est pourquoi j'étais plein d'espoir. » Il a trouvé un emploi sur un chantier, mais son patron ne l'a pas payé correctement. Alors Zvicer a démissionné. Peu après, il a pris un autre emploi : le trafic de drogue. Et il a été arrêté. « C'était la plus grosse erreur de ma vie », dit-il à l'observateur.

Toutes les personnes représentées dans ce rapport n'apparaissent que par leur prénom. Zvicer, qui parle de son temps en prison, a voulu rester anonyme, les autres protagonistes se sont laissés prendre en photo. Zvicer a été expulsé pendant dix ans. Mais la raison pour laquelle *le Beobachter* lui rend visite en Albanie est différente : Zvicer a été soutenu par le programme « Réintégration dans le pays d'origine » lors de son expulsion.

Le programme est géré par le Service social international suisse (SSI). En 2024, il a soutenu un total de 61 projets visant à faciliter un nouveau départ pour des personnes qui rentrent dans leur pays d'origine (voir graphique, à droite). En plus des prisonniers étrangers expulsés, un soutien est également accordé aux personnes dont les demandes d'asile ont été rejetées, aux personnes sans statut légal en Suisse et aux personnes dont le permis a été révoqué.

Le programme existe depuis 2004. Il est financé exclusivement par des dons. Et contrairement à l'aide au retour fédérale qui fournit généralement un soutien financier ponctuel, le programme SSI accompagne les retours sur le long terme.

L'assistante sociale en prison a attiré l'attention de Zvicer sur le programme. Elle lui avait dit qu'il était encore jeune et qu'il pouvait tout recommencer, commencer un apprentissage. Zvicer a rempli la demande et a été accepté. « Cela m'a beaucoup soutenu, cela m'a aussi donné une perspective en prison. » Parce que les conditions de détention sont devenues dures.

Cinq mois de détention provisoire, 23 heures sur 24 seul en cellule. « Pendant les deux premiers mois, je ne pouvais parler à personne dans ma famille. Je n'ai envoyé qu'une seule lettre, mais ils ne l'ont vue que trois mois plus tard. Ça m'a rendu fou. »

Soudainement, étudier le droit devient possible. Zvicer est actuellement en deuxième semestre d'études à la faculté de droit de l'université privée Marin Barleti. En général, il y a un maximum de 3000 francs par « projet » plus le soutien dans le pays d'origine. Dans certaines situations, notamment en matière d'études, la chef de projet Michèle Demierre peut également augmenter le soutien.

Zvicer vit avec sa mère depuis son retour en Albanie, tandis que son père vit en Grèce. Il n'aurait pas été possible pour ses parents de payer ses études. Le soutien l'a stabilisé après son retour. « Parce que quand tu sors après 17 mois, tu sais qu'il te faut un mois ou deux pour remettre de l'ordre dans tes affaires. » Certains pourraient penser que 17 mois, ce n'est pas beaucoup. « Mais quand je suis sorti, tout était différent. » Sans l'aide de la Suisse, il aurait peut-être abandonné, dit Zvicer. « Je n'ai aucune idée d'où je serais aujourd'hui. »

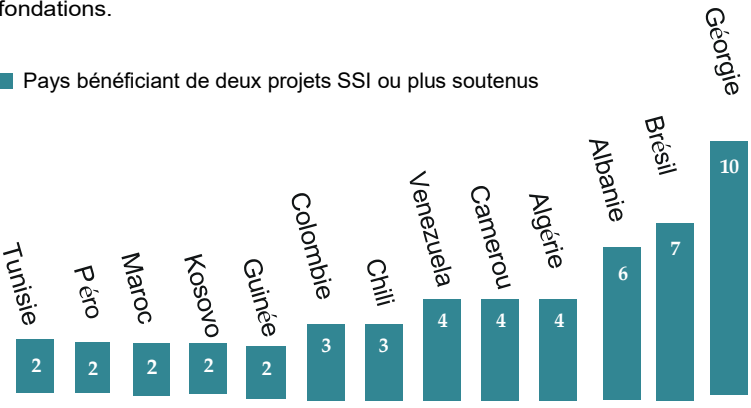
#####

La circulation du matin est très calme selon les standards locaux, explique Fatmir, 52 ans, alors qu'il conduit lentement son taxi hors de la capitale Tirana. Normalement, un concert de klaxons a déjà lieu à ce moment-là. Il rit et tapote le volant de sa main droite. « Nous avons déjà vécu d'autres situations, n'est-ce pas ? » →

Le Service social international en Suisse

Depuis 1932, le Service social international de Suisse (SSI) travaille avec un réseau de partenaires dans 120 pays pour promouvoir les droits des enfants, des familles et des migrants. La SSI est soutenue par la Confédération, les cantons et les municipalités et est également financée par des dons de particuliers et de fondations.

■ Pays bénéficiant de deux projets SSI ou plus soutenus





« Je dois tout au projet. Ainsi ma famille n’a pas eu à payer pour mon erreur. »

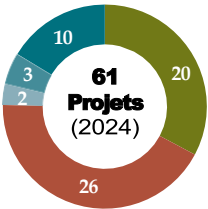
Fatmir, 52 ans, a fondé une société de taxi avec 4100 francs de la SSI et ses propres 600 francs.

Fatmir était également en Suisse – et impliqué dans un trafic de drogue. De 2018 à 2020, il a donc été incarcéré à la prison Bois-Mermet à Lausanne. Pendant cette période, sa famille, son épouse Mirela et ses fils Fabio, Samuel et Erlis, attendaient chez eux à Tirana. Les enfants ignoraient qu’il était en garde à vue. « Ça leur aurait fait mal, et je ne voulais pas ça. »

Sur la voie du succès avec son propre taxi
Avant de quitter l’Albanie pour gagner de l’argent à l’étranger , il travaillait comme chauffeur de taxi pour une entreprise douteuse. Il avait été payé illégalement car les licences manquaient. Comme il ne pouvait pas nourrir sa famille, il est parti d’abord en Grèce puis en Italie pour chercher du travail. Finalement, il a été impliqué dans un trafic de drogue.– et arrêté dès son premier jour en Suisse. « J’ai été stupide et naïf et je n’ai pas réfléchi à ce que je faisais réellement. » Fatmir n’avait ni réserves, ni économies. Sa femme qui travaille dans une usine de chaussures, gagne environ 400 euros par mois.

Depuis la prison et de retour en Albanie – il serait probablement reparti pour gagner de l’argent ailleurs, dit-il. « S’il n’y avait pas eu d’autre possibilité, je n’aurais pas eu d’autre choix. »
Lorsqu’il a appris l’existence du programme de réinsertion en prison, il s’est engagé immédiatement. « Je voulais instaurer de l’ordre dans ma vie et construire une existence qui offrirait un bon avenir à mes enfants. » Le SSI a soutenu avec 4100 francs suisses Fatmir et son projet de taxi. Avec l’argent, il a pu acheter une Mercedes-Benz ainsi que les licences et permis nécessaires. Il dut lui-même contribuer à hauteur de 600 francs.
« Depuis, rien d’illégal ne s’est produit dans ma vie. Pas une seule course au noir », dit Fatmir. Il pointe du doigt le taximètre. « Mon fidèle compagnon. » Il gagne environ 800 euros par mois. C’est suffisant pour vivre.
« Un kilo de viande coûte douze euros. » Encore aujourd’hui, il envoie régulièrement des photos de ses enfants à Michèle Demierre, la directrice de programme. « Je lui dois tout à elle et au projet.

Profil des bénéficiaires



- Raison de l'expulsion :
- Asile refusé
 - Emprisonnement
 - Retour volontaire
 - Autorisation révoquée
 - Sans-Papiers

Ainsi ma famille ne doit pas payer pour mon erreur toute une vie. »
Un jour plus tard, Michèle Demierre, 53 ans, est également sur place. Une fois par an, elle se rend dans l’un des pays où elle supervise des projets pour savoir comment les gens s’en sont sortis. Avec deux collègues du SSI, elle se tient devant une petite étable près de la ville de Berat, à environ 100 kilomètres au sud de Tirana. Là, Armando, 44 ans, a pu participer à la ferme de son père avec 3000 francs en aide au démarrage et acheter des veaux. Il a lui-même investi un montant de 1950 francs.
L’idée : il engraisse les animaux afin de pouvoir les vendre à un boucher six mois plus tard. Également sur place : Elsa Rafaeli, l’une des deux partenaires locales du SSI qui, avec Michèle Demierre, examinent les demandes de faisabilité et soutiennent les repatriés sur place. C’est aussi elle qui accompagna Armando au marché pour acheter les animaux.

« Ma famille m'a bien accueilli, ce qui aide beaucoup. »

Armando, 44 ans, s’est associé au projet d’engraissement de veaux de son père avec 3000 francs d’aide et sa propre contribution de 1950 francs.

« Notre expérience a été que le soutien et la surveillance sont essentiels à la réussite des personnes. Et pas seulement une aide ponctuelle », déclare Michèle Demierre. Elle demande à Armando, qui a été expulsé en Albanie il y a seulement deux mois, comment s’est passé son retour. Bien, dit-il. « Tout va bien. Ma famille m’a bien accueilli. Ça aide beaucoup. »
2446 expulsions en 2024
En 2016, les dispositions légales de l’initiative d’expulsion sont entrées en vigueur. Depuis lors, un tribunal peut prononcer une expulsion du pays en plus de la peine de prison. Cela signifie que la personne doit quitter la Suisse après avoir purgé sa peine. Selon l’Office fédéral de la statistique, 2446 expulsions de ce type ont été prononcées en 2024 – près de 40 % des personnes concernées étaient citoyens de l’UE. →



PHOTOS: MANUELA ENGIST | INFOGRAPHIE: BEBOCHTER/AK | SOURCE: INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE SUISSE (2024)



Cependant, lors de l'application de la loi, le mandat légal visant à promouvoir la stabilité sociale et psychologique et donc la resocialisation reste en place. Cet objectif d'application s'applique également si la réintégration a lieu à l'étranger ; l'objectif principal est de prévenir la récidive ou la réentrée illégale en Suisse.

Le taux de réussite est de 57 %, affirme Michèle Demierre, responsable du programme

«En Suisse j’ai fait une erreur, cette fois je vais tout faire juste. »

Endrei, 31 ans, a investi l'aide du SSI de 3500 francs et sa contribution de 1200 francs dans l'achat d'un système GPS automobile.

« Réintégration dans le pays d'origine ». Cela signifie qu'une bonne moitié de l'aide au retour du SSI est rétroactivement considérée comme un succès. L'évaluation correspondante a été réalisée en 2016 et 2017. Et un projet n'était pas seulement réussi s'il était encore en cours, mais aussi si un revenant avait trouvé un emploi ailleurs.

Étonnamment, elle reçoit peu de critiques pour son travail , explique Demierre. « Les partis de droite sont heureux que les migrants puissent ainsi quitter la Suisse et – à leurs yeux – soulager notre système social. La gauche apprécie que nous permettions à ces personnes de rentrer avec des perspectives. De plus, l’Etat économise de l’argent : « Les retours forcés sont généralement plus coûteux et demandent plus d’efforts ».

Chercheuse en migration Denise Efionayi-Mäder de l'Université de Neuchâtel considère les programmes tels que celui de la SSI comme un contrepoint important à la politique de retour souvent technocratique.

« Ce qui est particulier avec ce programme, c'est qu'il ne se contente pas de distribuer de l'argent, mais essaie de répondre à la situation individuelle.» On ne peut pas standardiser un retour forcé. « Il est crucial que les gens réalisent qu'ils sont pris au sérieux et qu'ils peuvent apporter leur propre considération. Cela crée confiance et motivation. »

En même temps, cependant, elle affirme également que l'aide au retour suit toujours deux logiques : d'une part, une politique humanitaire, qui se concentre sur le bien-être individuel des personnes concernées, et d'autre part, une politique migratoire visant à faciliter les rapatriements. « Ces deux objectifs sont souvent en tension », explique-t-elle. « Mais on rend le retour respectueux, cela peut avoir du sens pour les deux camps. Pour les personnes qui construisent une nouvelle perspective, et pour la Suisse, qui assume ses responsabilités au lieu de simplement tracer des frontières. »

Certains projets démarrent difficilement Endrei , 31 ans, est assis dans un café près du vieux marché de Tirana, les épaules affaissées, il semble agacé. Lorsqu'il a dû retourner en Albanie il y a deux ans, la SSI l'a soutenu avec 3500 francs. Son investissement : 1200 francs. Il vend désormais des systèmes GPS pour voitures que les acheteurs peuvent localiser et surveiller avec leur téléphone portable.

Son problème : les clients sont là, utilisent les systèmes GPS, mais ne le paient pas régulièrement.

Michèle Demierre écoute, essaie de comprendre. Endrei dit qu'il ne sait pas quoi faire. « Cette erreur que j'ai faite en Suisse a détruit toute ma vie. Je veux tout faire correctement cette fois. »

17 histoires de réussite en Albanie Michèle Demierre tente de lui montrer des alternatives possibles, d'autres solutions commerciales.

« Le défi dans notre position est de trouver la bonne posture. Assez proche pour vraiment écouter chacun d'eux – de cœur à cœur, comme j'aime le dire – car cela fait vraiment une différence. En même temps, cependant, ne pas trop insister et ne pas résoudre leurs problèmes à leur place. » Au terme de sa mission, Michèle Demierre aura rendu visite à 17 personnes. Par exemple , Eminol, qui a ouvert une boucherie. Et Zitza, qui tient un lave-auto. Ou Genti, qui, avec sa femme, dirige une entreprise prospère et dit à Michèle Demierre : « Ce soutien a été la lumière dans la période la plus sombre de ma vie. »

Ou Aleksander, qui a lui aussi été expulsé de Suisse il y a seulement deux mois et qui répare désormais des pompes hydrauliques dans son atelier et peut déjà accueillir des clients venus de toute la région. Il a lui-même investi 1600 francs, et a obtenu une aide du SSI de 3000 francs. Il est « infiniment reconnaissant pour cette seconde chance », dit-il.

Un instant, Michèle Demierre, qui semble habituellement concentrée et focus, est tellement touchée qu'elle laisse échapper une larme.

L'entretien sur l'aide au retour avec la chercheuse en migration Denise Efionayi-Mäder est disponible ici : beobachter.ch/ruk

